

RAPPORT de minorité

Au Conseil communal de Bullet

De la Commission des finances et des bâtiments chargée d'examiner le préavis n°
5/2021

« Proposition de vente du complexe des Planets »

Rapporteur : Gaelle Pernoux

Membres : Gaelle Pernoux, Cécile Joseph, Karen Mermod, Gilles Gander,
Alexandre Genoud

Madame la Présidente,
Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des bâtiments et la Commission des finances se sont réunies le lundi 27 septembre 2021, ainsi que le mardi 28 septembre 2021 afin d'examiner le préavis susmentionné.

Lors de la rencontre du 28 septembre 2021, Maude Gonthier, Syndique, Malik Boukhris et Serge Gander, Municipaux, étaient présents et ont répondu à nos questions et nous tenons à les remercier.

Le bâtiment des Planets se trouve dans un lieu stratégique par sa situation géographique. Après une faillite, il a été acheté à la BCV par la commune en 2002 pour la somme de Fr. 400'000.--. Puis, d'après les chiffres qui ont été présentés par Olivier Chablaix président de la commission des finances, Fr. 670'000.- ont été injectés depuis 2002 jusqu'à aujourd'hui dans ce bâtiment pour rénovation. A l'heure actuelle, il engendre Fr. 60'000.- de rentrées locatives par année (30'000.- pour le restaurant, 6'000.- magasin de sport, 15'000.- GSFR, 9'000.- appartement 4,5 pces avec les chambres).

A l'époque, le conseil avait décidé de l'acheter pour soutenir le développement touristique et assurer que sa vocation reste dédiée au tourisme.

La vente du « complexe des Planets » est un dossier important pour notre Commune. Effectivement, cette zone est un point stratégique clé pour le développement économique-touristique de notre région. Après les deux séances de travail, le constat partagé entre les deux Commissions est que ce secteur doit rester dédié à une exploitation touristique, ceci lié à la proximité directe des activités hivernales (ski alpin, ski de fond, raquettes et randonnées) ainsi que le développement touristique futur du Balcon du Jura sur les 4 saisons.

La décision de vendre ce bâtiment nous semble précipitée pour les raisons suivantes :

- Pas de garantie officielle qu'il reste dédié au tourisme, sur du long terme ;
- Nécessité d'une discussion avec le GSFR au sujet de l'utilisation des locaux loués à l'avenir ;
- Nécessité de réflexions sur le développement touristique régional et l'avenir de ce bâtiment avec l'ADNV. Diverses solutions pourraient peut-être être développées comme la création d'un local d'accueil pour l'Office du tourisme, situé au cœur des activités touristiques ;
- Les locataires actuels du restaurant ont un bail jusqu'en juin 2023 ;
- Manque d'informations sur les montants concernant les futurs travaux d'entretiens.

Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- De ne pas autoriser la vente du bâtiment dans l'immédiat, mais demande que le préavis soit reporté afin de permettre à la Municipalité de l'étoffer.

Bullet, le 5 octobre 2021

Les membres :

Joseph

Renoud



Grand